

Géosel



CONVENTION DE MECENAT

GSM/JUR/21/027

GEOSEL MANOSQUE, SAS au capital de 3 014 996 €, dont le siège social est à RUEIL MALMAISON (Hauts de Seine), 2, rue des Martinets, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le N°B 672 049 616, représentée par M. François BILLARD et M. Philippe CHABOT, délégués de pouvoirs,

d'une part

et

Le PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON, situé 60 place Jean Jaurès à APT (84), représenté par Mme Dominique SANTONI, Présidente,

d'autre part

Etant préalablement exposé que GEOSEL, a décidé de s'associer durant 3 ans (2022 – 2023 – 2024) aux actions menées localement par le PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON ci-dessous :

ACTION	INTITULE	SUBVENTION ANNUELLE
1	Journée des fruits et des saveurs d'autrefois.	1 500.00 €
2	Maison de la biodiversité : amélioration de l'entretien des vergers et du musée.	1 500.00 €
3	Sensibilisation chauves-souris : mise en place d'une caméra et suivi de vidéos pédagogiques.	1 500.00 €

Il a donc été convenu et arrêté ce qui suit.

RC

Article 1

GEOSEL MANOSQUE contribuera à ces actions pour un montant global annuel de 4 500 € (quatre mille cinq cents euros). Cette contribution sera versée au *PARC NATURAL REGIONAL DU LUBERON* sous la forme d'un virement sur présentation d'un mémoire justificatif des actions et des dépenses, au mois de décembre de l'année concernée.

Article 2

Le *PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON* s'engage en contrepartie de cette contribution à utiliser les fonds versés pour les actions citées en préambule et à procéder à la publication de l'opération de mécénat.

Article 3

Pour l'exécution des présentes, GEOSEL MANOSQUE et le *PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON* font élection de domicile dans les locaux de GEOSEL à MANOSQUE.
Conformément aux dispositions législatives en vigueur, la présente convention est dispensée des formalités d'enregistrement et de droit de timbre.

Fait en deux exemplaires à Manosque le 2 décembre 2021

Pour GEOSEL MANOSQUE

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")
Les délégataires de pouvoirs

M. François BILLARD



M. Philippe CHABOT



Pour LE *PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON*

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")
La Présidente

Mme Dominique SANTONI